

# GUIDE DES PRÉCONISATIONS POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS D'EXPERTISES EN ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES

jeu 30/04/2020 - 12:38

En ces temps de préparation de la fin du déconfinement, nous vous adressons **le guide des préconisations pour la reprise des activités d'expertises en évaluations immobilières.**

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document, fruit du travail des membres de la **Commission Expertise de l'Unis** et du Conseil d'Administration du CEIF qui s'y sont attachés. Il a été établi conjointement avec les permanents du service juridique de l'Unis sans oublier la permanente de notre Commission.

Il comporte en plusieurs volets tous les conseils que nous vous préconisons de suivre en vue d'une reprise en toute sécurité de nos opérations d'expertises et surtout afin de ne pas permettre à cette épidémie de reprendre de plus belle.

Ce guide pourra faire l'objet dans le futur d'éventuelles versions d'adaptation en fonction de l'évolution des connaissances sur le COVID 19 et des réglementations qui auront été prises afin de lutter contre lui, ainsi que d'une adaptation aux activités de l'Expertise Judiciaire que certains d'entre nous pratiquent. Nous vous en ferons part en temps opportun.

Pour ceux d'entre nous qui travaillent avec du personnel affecté à cette activité ou à d'autres au sein des locaux où elles s'exercent, nous attirons votre attention sur la faute inexcusable de l'employeur qui pourrait être retenue « s'il apparaît qu'il n'a pas protégé suffisamment ses salariés d'un danger qu'il ne pouvait ignorer ».

Lien

[Télécharger le guide](#)

